

L'enregistrement des appels reçus aux standards ou aux postes de sécurité (PCS) de la Banque de France et des numéros appelants reçus aux standard concourt à la sécurité des personnes et des locaux

Personnes concernées

- S'agissant des appels*
- ♦ Toute personne appelant un standard de la Banque de France ou un poste de sécurité
 - ♦ Standardistes
 - ♦ Personnel de sécurité
- S'agissant des numéros*
- ♦ Toute personne appelant directement un numéro Banque de France
 - ♦ Agents recevant des appels directs

Catégories de données à caractère personnel

Durée de conservation

- ♦ Utilisation des moyens de communication

S'agissant des appels

- ♦ **Standards** : 1 jour ; 2 mois en cas de transmission à la direction de la sécurité ; le temps nécessaire en cas de communication à la police ou à la justice
- ♦ **Postes de sécurité** : 2 jours ; 2 mois en cas de transmission à la direction de la sécurité ; le temps nécessaire en cas de communication à la police ou à la justice

S'agissant des numéros

- ♦ 6 mois

**Destinataires des données traitées
(en fonction de leurs attributions respectives et du besoin d'en connaître)**

- ♦ Service(s) chargé(s) de la mise en œuvre et du droit d'accès
 - ♦ Hiérarchie des agents concernés
 - ♦ Direction de la sécurité
 - ♦ Services de contrôle interne
 - ♦ Police
 - ♦ Justice

Service(s) chargé(s) de la mise en œuvre

**Service(s) chargé(s)
du droit d'accès et de rectification**

- ♦ Direction de la sécurité
- ♦ Direction de l'informatique et des Télécommunications

- ♦ Pour les enregistrements des appels adressés aux standards et aux PCS
 - Services de gestion du Centre administratif de Marne la Vallée cc 96-2250
 - Centre administratif de Poitiers cc 99-4038
 - Sites industriels de la DGFB cc 99-8043
 - Direction de la sécurité cc 27-1228
 - Hiérarchie des unités du Réseau
- ♦ Pour l'enregistrement des numéros appelants
 - SERES cc 13-2153

Banque de France
1, rue de la Vrillière
75049 PARIS CEDEX 01
01 42 92 42 92
SIREN 572104891

Date de la déclaration

27 avril 2002

Référence du traitement

803 338

Transferts des données hors de l'Union européenne

NON